

Bref, je fais de
l'accompagnement de CSE.



Ils se sont formés.

Ils ont lancé des actions.

Ils veulent que ça dure.



Ils ont dit :

"Se faire accompagner, ça sert
à quoi ?"

J'ai dit :

"À optimiser vos heures de
délégation... celles que vous ne
prenez presque jamais."



Ils ont demandé :
"Vous allez nous dire quoi
faire ?"

J'ai répondu :
"Non, je vais vous aider à
décider quoi faire."



Ils ont dit :

"On a déjà plein d'idées."

J'ai dit :

"Alors on va voir comment les
faire vivre."



Alors on se retrouve
régulièrement.

Pas pour relire la loi.

Pour faire avancer ce qui
compte vraiment.



Je prépare les rencontres.

Je relis les PV, les plans
d'action, les points à éclaircir.

Et je viens avec des idées
claires (et des questions qui
piquent un peu).



Pendant la rencontre ?

On fait le point.

On identifie les blocages.

On débloque.

Et on avance.



Parfois, il faut relancer la
dynamique.

Rappeler pourquoi ils sont là.

Et comment ils peuvent peser.



Je ne fais pas à leur place.

Je suis là pour qu'ils puissent le
faire eux-mêmes.

Le faire mieux.



Un jour, un élu m'a dit :

"C'est la première fois qu'on
sent qu'on peut vraiment agir."

J'ai souri.

C'est mon job.



Bref, je fais de l'accompagnement de CSE



C O N S E I L